



ACCUEIL DE LOISIRS SAÔNE

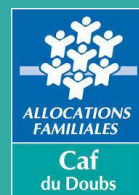
RESTAURATION SCOLAIRE
PERISCOLAIRE
VACANCES SCOLAIRE
MERCREDIS

les ÉDUCATIFS
ET SOLIDAIRES
francas
du doubs



les temps
éducatifs
et des loisirs

LE TEMPS
GOURMAND



CONTACTS

Nom du centre : FRANCAS Saône

Adresse : 26 rue de la mairie – 25660 Saône

Mail : saone.cdl@francas-doubs.fr

Numéros de téléphone : 07.85.28.11.59



PERMANENCE DU DIRECTEUR

- Lundi : 11h00 -18h30
- Mardi : 11h00 – 18h30
- Mercredi : 9h00 – 18h30
- Jeudi : 11h00 – 18h30
- Vendredi : 11h00 – 18h30

PORTAIL FAMILLE

Qu'est-ce que le portail famille ? C'est un site internet, personnalisé pour chaque structure FRANCAS, sur lequel, chaque famille a son espace personnel (accessible avec leur mail et un mot de passe sécurisé).

A quoi cela sert-il ? Depuis cet espace personnel, les familles peuvent gérer leurs informations privées (numéros de téléphone, membres de la famille, fiche de santé...), créer ou annuler les réservations de restauration scolaire, périscolaire, mercredis loisir et vacances scolaires, consulter et payer les factures ainsi que se tenir informer des actualités de la structure.



PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE



DATES D'OUVERTURE : Du Mardi 1er Septembre 2026 au Vendredi 2 Juillet 2027

HORAIRES D'OUVERTURE ECOLE ELEMENTAIRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<u>Périscolaire</u> 7h15 à 8h30	<u>Périscolaire</u> 7h15 à 8h30	<u>Centre de loisirs</u> De 7h15 à 18h30	<u>Périscolaire</u> 7h15 à 8h30	<u>Périscolaire</u> 7h15 à 8h30
<u>Restauration scolaire</u> 12h à 13h45	<u>Restauration scolaire</u> 12h à 13h45		<u>Restauration scolaire</u> 12h à 13h45	<u>Restauration scolaire</u> 12h à 13h45
<u>Périscolaire</u> 16h15 à 18h30	<u>Périscolaire</u> 16h15 à 18h30		<u>Périscolaire</u> 16h15 à 18h30	<u>Périscolaire</u> 16h15 à 18h30
Pour le périscolaire du soir, facturation toutes les demies heures. Toute demie heure commencée est due.				

HORAIRES D'OUVERTURE ECOLE MATERNELLE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<u>Périscolaire</u> 7h15 à 8h30	<u>Périscolaire</u> 7h15 à 8h30	<u>Centre de loisirs</u> De 7h15 à 18h30 (à l'école élémentaire)	<u>Périscolaire</u> 7h15 à 8h30	<u>Périscolaire</u> 7h15 à 8h30
<u>Restauration scolaire</u> 11h45 à 13h45	<u>Restauration scolaire</u> 11h45 à 13h45		<u>Restauration scolaire</u> 11h45 à 13h45	<u>Restauration scolaire</u> 11h45 à 13h45
<u>Périscolaire</u> 16h30 à 18h30	<u>Périscolaire</u> 16h30 à 18h30		<u>Périscolaire</u> 16h30 à 18h30	<u>Périscolaire</u> 16h30 à 18h30
Pour le périscolaire du soir, facturation toutes les demies heures. Toute demie heure commencée est due.				

TARIFS

QF / PRESTATION	MATIN	MIDI	SOIR (Tarif pour 30 min)
< 500	1,39	6,92	0,67
501 - 833	1,59	7,29	0,92
834 - 1166	1,80	7,64	1,02
1167 - 1499	1,90	7,99	1,12
> 1500	2,11	8,40	1,22

Les tarifs pourront être réévalués pour la rentrée de septembre 2026, les familles en seront informées si toutefois des modifications sont votées par les élus.

Frais de dossier

L'inscription aux services périscolaires et extrascolaires est subordonnée à la constitution d'un dossier administratif complet. À ce titre, des frais de dossier, correspondant aux coûts de gestion administrative (traitement, vérification et suivi des inscriptions), sont demandés à chaque famille.

Leur montant est fixé chaque année par le conseil d'administration de l'association des Francas du Doubs.

Ces frais, d'un montant de **10 € par famille et par année scolaire**, sont facturés une seule fois, lors de la première facturation suivant l'inscription. Les frais de dossier restent acquis à la structure et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, y compris en cas de désistement ou de fréquentation partielle des services.

RESERVATIONS ET ANNULATION : MODALITES ET DELAIS (cf règlement intérieur)

Toutes les demandes de réservations ou annulations sont à effectués via le portail famille. En cas de besoin de modification de planning, vous pourrez toujours contacter le directeur pour le prévenir d'une absence de dernière minute.

Au-delà des délais suivants, toutes modifications de planning pourront être refusées ou facturées.

- 2 jours ouvrés avant la prestation, pour la restauration scolaire.
- 24 h avant pour le périscolaire matin et soir avant la prestation.

L'équipe d'animation s'engage dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire et travaille de concert avec le fournisseur de repas. Pour ce dernier, les délais d'approvisionnement et de production étant longs, les fluctuations de commandes importantes et dans des délais plus courts génèrent énormément de gaspillage.

Au-delà de ces délais, le repas et/ou les heures de périscolaire seront facturées. Néanmoins, pour la sécurité de tous les enfants, il est impératif de prévenir Le directeur de l'absence de votre enfant.

PERISCOLAIRE DU MATIN

Le temps d'accueil du matin est un moment calme afin que les enfants prennent le temps de se réveiller à leur rythme. Les enfants disposent de la bibliothèque, des jouets et jeux de société ainsi que de coloriages. Les animateurs sont là pour jouer avec eux (lecture d'un livre, jeux de société...). L'équipe d'animation veille à accueillir les familles, à créer un lien de confiance afin de rendre la séparation la plus douce possible pour tout le monde.

Les enfants sont conduits auprès de l'équipe enseignante à l'heure de début des classes.

PERSICOLAIRE DU SOIR

Le temps du soir est un moment de détente où l'enfant peut à loisir dessiner, jouer (jeux de société, jouets...) ou participer à des activités ludiques... Il leur est également possible de faire leurs devoirs.

Les goûters sont fournis par la structure. L'équipe d'animation veille à proposer des goûters équilibrés et en quantités suffisantes en fonction de l'âge et des besoins des enfants. Toujours dans le cadre de notre volonté d'inscrire l'accueil de loisirs dans une démarche écoresponsable, les achats de goûters sont faits de manière à limiter le suremballage, à proposer régulièrement des produits bios et / ou locaux.

RESTAURATION SCOLAIRE

Dans le cadre du projet pédagogique et donc de l'éducation aux goûts, les animateurs présentent les plats aux enfants et les incitent à y goûter pour découvrir de nouvelles saveurs qu'ils apprécieront ou non. Dans le second cas, les enfants ne sont pas obligés de finir le contenu de leur assiette.

Le temps méridien se déroule en deux services en maternelle, de ce fait les enfants bénéficient d'un temps de jeux avant ou après le repas. En élémentaire un self a été mis en place En fonction des envies des enfants, des jeux collectifs ou du temps libre leur seront proposés par les animateurs. Ces derniers veillent à proposer différents types de jeux afin que chaque enfant puisse y trouver son compte : jeux de ballon, jeux de coopération, jeux d'équipe...

Self et gaspillage alimentaire

Le service des enfants en maternelles est fait à l'assiette tandis que celui des élémentaires est fait en système de self. Ceci a pour objectif de prolonger le développement de l'autonomie de l'enfant en lui proposant de se servir lui-même, de remplir son plateau avec les différents couverts...et de préparer les CM2 pour le collège où la restauration est en self.

Le développement de ce fonctionnement nous pousse également à surveiller notre gaspillage alimentaire et la bonne mise en place du tri sélectif, que ce soit en fin du repas du midi ou à la fin du goûter. En effet, pendant le débarrassage, les enfants disposent de différents bacs pour trier leurs déchets, afin de transformer cette action de tri en automatisme.



MERCREDIS LOISIRS

HORAIRES D'OUVERTURE

- Mercredi matin avec repas : 7h15 / 13h30
- Mercredi matin sans repas : 7h15 / 12h
- Mercredi après-midi sans repas : 13h30 / 18h30
- Mercredi après-midi avec repas : 12h00 / 18h30
- Mercredi journée complète : 7h15 / 18h30

RESERVATIONS ET ANNULATION : MODALITES ET DELAIS

- Délai de réservation sur le portail familles : 48 h en jours ouvrés
- Délai d'annulation sur le portail familles : 48 h en jours ouvrés

TARIFS

QF / PRESTATION	Matin Sans repas	Matin / Après-midi avec repas	Après-midi Sans repas	Journée complète Avec repas
< 500	6,29	13,17	6,97	16,64
501 - 833	7,07	14,30	7,83	18,22
834 - 1166	7,83	15,43	8,70	19,80
1167 - 1499	8,63	16,57	9,59	21,36
> 1500	9,42	17,70	10,62	22,95

Les tarifs pourront être réévalués pour la rentrée de septembre 2026, les familles en seront informées si toutefois des modifications sont votées par les élus.



(Exemple de programme d'activités)

VACANCES SCOLAIRES

Les plaquettes d'informations sont diffusées sur le portail famille et affichées dans les écoles environ 3 semaines avant le début de l'accueil.

DATES D'OUVERTURE

L'accueil de loisirs ouvre chaque première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps. En ce qui concerne les grandes vacances, le centre est ouvert les trois premières semaines de juillet et les deux dernières semaines d'août. La structure est fermée durant les vacances de fin d'année.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les animateurs accueillent les enfants :

- En journée avec repas de 7h15 à 18h30
- En journée complète sans repas de 7h15 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
- En demi-journée sans repas de 7h15 à 12h ou de 13h30 à 18h30
- En demi-journée avec repas de 7h15 à 13h30 ou de 13h30 à 18h30

RESERVATIONS ET ANNULATION : MODALITES ET DELAIS

Les réservations se font uniquement par le biais du portail famille. Les délais de réservation sont annoncés sur les plaquettes de chaque période de vacances.

- Délai de réservation : jusqu'à 8 jours avant la prestation
- Délai d'annulation : jusqu'à 6 jours avant la prestation

L'inscription peut se faire au jour le jour, ou à la semaine, avec possibilité de repas ou non.

LES ACTIVITES

L'équipe d'animation rédige un projet pédagogique pour chaque période de vacances, ce dernier sera consultable sur le portail famille. Une fois les objectifs pédagogiques défini, l'équipe définit un thème par semaine et crée son programme en fonction de ce dernier. Elle veille également à proposer des activités variées (et adaptées aux capacités des petits et des grands) afin que chaque enfant s'épanouisse et s'approprié le programme.

Les animateurs pourront proposer, en plus des activités créées par eux-mêmes, la venue d'intervenants divers ou une sortie (en principe, le déplacement se fait un car). Certaines activités pourront également, notamment les sorties, être mutualisées avec les centres alentours.

TARIFS

QF / PRESTATION	MATIN sans repas	Matin / Après-midi avec repas	Après-midi sans repas	Journée complète avec repas	Semaine complète avec repas
< 500	6,29	13,17	6,97	16,64	77,65
501 - 833	7,07	14,30	7,83	18,22	80,50
834 - 1166	7,83	15,43	8,70	19,80	91,95
1167 - 1499	8,63	16,57	9,59	21,36	99,10
> 1500	9,42	17,70	10,62	22,95	106,25

Les tarifs pourront être réévalués pour la rentrée de septembre 2026, les familles en seront informées si toutefois des modifications sont votées par les élus.

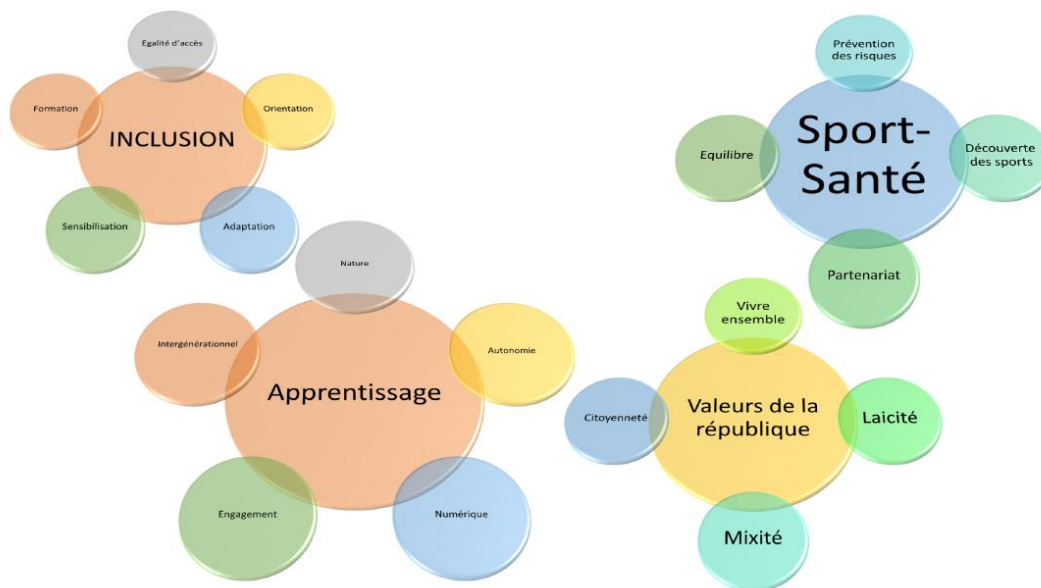
(Exemple des vacances aux Francas de Saône)



PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

« Les Francas », est un groupement associatif d'éducation populaire, complémentaire à l'école publique ayant pour but de favoriser le développement de l'enfant, lui faire acquérir de l'autonomie, le former à être un citoyen et le faire participer à des activités individuelles et collectives. Les valeurs que nous défendons avec les Francas du Doubs sont entre autres : la citoyenneté, la solidarité, la laïcité et l'accès aux loisirs pour tous.

Le projet éducatif de l'association est basé sur 4 axes principaux :



La mise en œuvre de ces 4 axes s'appuie sur des valeurs fondamentales dans nos pratiques éducatives ainsi que sur un engagement autour d'objectifs de développement durable.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le projet pédagogique de notre structure découle du projet éducatif de l'association. Il est rédigé en concertation avec toute l'équipe afin que chacun puisse s'y reconnaître. Le projet pédagogique est le fil rouge de l'année, il pourra être retravaillé régulièrement en fonction des constats faits par l'équipe. Vous pourrez le consulter via l'onglet « téléchargement » du portail famille.

FOURNISSEUR DE REPAS

La cuisine d'Uzel, partenaire de l'association des Francas du Doubs depuis plusieurs années, est également le fournisseur de l'accueil de loisirs de Saône. Les valeurs de la cuisine d'Uzel sont proches de celle des Francas, ce qui en fait un partenaire de choix :

- Marque de l'ADAPEI du Doubs
- Engagé pour l'emploi local
- Engagé dans le développement durable
- Engagé auprès des fournisseurs locaux



La livraison des repas est effectuée tous les matins en liaison froide, puis l'agent de service les réchauffe dans le four de la cuisine de notre bâtiment pour que les repas soient prêts quand les enfants mettent les pieds sous la table à 12h.

Le menu se compose de 5 composants à savoir une entrée, un plat, un produit laitier, un dessert et du pain. Le pain est fourni par les deux boulangeries de Saône, cela nous tenait à cœur de pouvoir travailler en partenariat avec les artisans locaux.

FACTURES ET REGLEMENTS

Les factures sont envoyées sur le portail famille au plus tard le 10 du mois suivant. Les règlements peuvent être effectués par carte bancaire via le portail famille, chèque bancaire, ou par espèces, CESU uniquement pour le périscolaire et la restauration scolaire (heures de garde) et ANCV pour les vacances (contacter le directeur pour connaître les modalités).

La CAF finance les accueils collectifs de mineurs qui, en contrepartie, doivent adapter leurs tarifs en fonction du Quotient Familial des familles. Il est impératif de bien renseigner votre numéro d'allocataire CAF dans votre dossier du portail famille afin que la directrice de l'accueil puisse prendre connaissance de votre QF et appliquer les tarifs y correspondant.

SANTE DES ENFANTS

Les enfants ne sont pas autorisés à prendre seuls un médicament. Pour les enfants ayant un traitement médical permanent ou un problème chronique, le cadre d'un P.A.I est vivement recommandé. Pour un traitement temporaire, l'équipe d'animation n'administrera aucun médicament sans l'ordonnance du médecin à jour et une autorisation écrite de votre part.

Enfants en situation de handicap

Si un enfant en situation de handicap a des besoins particuliers, ses responsables légaux doivent le préciser dans le dossier d'inscription par le biais de la fiche sanitaire.

Cela permet à l'équipe d'animation d'évaluer les besoins de l'enfant et de prévoir les aménagements nécessaires en conséquence.

En l'absence de préconisations de la MDPH et en présence d'un besoin identifié (accompagnement humain pour l'accueil du midi par exemple), une évaluation pourra être menée pour répondre au besoin de l'enfant et à son bien-être.

Si l'enfant est bénéficiaire de l'AEEH, merci d'en informer la structure d'accueil.

PRH 25, service d'accueil d'enfants et de jeunes en difficultés ou en situation de handicap

Les Francas du Doubs peut s'appuyer sur le PRH 25 (Pole Ressources

Handicap du Doubs) dont elle a la charge conjointement à l'Ufcv.

Les Francas du Doubs offrent ce service aux familles dont les enfants peuvent être en situation de handicap, de troubles du comportement ou d'autres difficultés. A la demande de la famille principalement, et sur rendez-vous, un diagnostic est établi en concertation entre la famille et l'accueil de loisirs afin de définir ensemble le parcours d'inclusion de l'enfant ou du jeune, lorsque celui-ci est possible, au sein de l'accueil.